

Réf: Dossier N° 070948

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE CLUB DES GOURMETS BY SONIA » en abrégé « LCDG BY SONIA »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE CLUB DES GOURMETS BY SONIA »

en abrégé « LCDG BY SONIA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et en tous autres pays, soit pour son compte ou pour le compte d'autrui :

- RESTAURATION
- EVENEMENTIEL
- FOURNITURE DE BIENS ET
- SERVICES EXPORT
- PRESTATION
- DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s): Mme N'GUESSAN EPSE FOSSOU AKISSI SONIA
BLANDINE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-00425 du 24/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02727/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

